

18/10/91

# Jean-Pierre Sueur : « Parier sur la technopole orléanaise »



Jean-Pierre Sueur : « Il n'y a pas d'université digne de ce nom sans troisième cycles. »

La République du Centre. - Vous avez vivement déploré l'annonce de la création de quatre nouvelles universités en Ile-de-France, et vous avez même interpellé Lionel Jospin à l'Assemblée sur cette question. Que redoutez-vous à cet égard pour l'université d'Orléans ?

Jean-Pierre Sueur. - Je suis très attaché au développement de l'université d'Orléans. Aucune ville ne se développe aujourd'hui sans une université forte. Je défends dans le domaine universitaire la même cause que dans tous les autres domaines : la cause du Grand Bassin parisien. Je crois que l'on a pêché par excès de centralisation en France pendant trop longtemps. L'entité parisienne est devenue hypertrophique. La vraie question est de savoir si l'on va continuer dans ce sens ou si on va aller dans le sens d'un développement plus harmonieux du Bassin parisien. Il est certes justifié qu'il y ait un développement universitaire en Ile-de-France ou dans une autre région, mais je crois que parallèlement, il faut absolument développer les pôles universitaires du Grand Bassin parisien. Et mettre un frein à l'attraction excessive de la région Ile-de-France.

RC. - Comment pensez-vous contribuer au développement de l'université d'Orléans pour contre-carier cette attraction ?

J.-P.S. - Trois points sont pour moi très importants. Il faut bien sûr développer les enseignements et les capacités d'accueil de l'université. J'attache une très grande importance au plan Université 2000 pour cette raison. La ville d'Orléans est à cet égard un partenaire à part entière, aux côtés de l'Etat, de la région et du département. Le plan concerne à la fois les capacités d'accueil dans les filières existantes. Je pense à ces bâtiments préfabriqués de sciences qu'il faut remplacer au plus vite, ou à la capacité d'accueil en premier cycle - et la créa-

tion de nouvelles filières. Je crois indispensable de créer des enseignements de haut niveau - troisième cycle, écoles d'ingénieur, DESS, DEA - mais aussi de diversifier les premiers cycles devant la multiplication des baccalauréats. La vie concrète sur le campus est le deuxième point qui retient toute mon attention. Il est clair que la ville d'Orléans a choisi il y a vingt-cinq ans de faire un campus hors de la ville. Ce n'est pas sans inconvénient, et nous avons entrepris de les réduire : par de meilleures liaisons entre la Source et le centre ville d'abord, par une meilleure insertion de l'université dans la Source ensuite. Le

CNRS, BRGM, INRA - auxquels vont venir s'ajouter deux organismes importants : l'université de la Poste qui accueillera 250 salariés et 200 à 300 stagiaires, et l'Institut français de l'environnement. Ce sera une grande institution à caractère européen pour le recueil et l'analyse des données en matière d'environnement. Ceci naturellement en parfaite synergie avec l'agence de bassin Loire-Bretagne et avec l'Observatoire de la Loire.

RC. - Quel est le montant de la participation de la ville d'Orléans au plan Université 2000 ?

## Le maire d'Orléans, secrétaire d'Etat aux Collectivités locales, prône le renforcement du pôle scientifique, technologique et économique de l'agglomération pour promouvoir l'essor de l'université.

projet de « Banlieue 89 » est en cours de réalisation. Il doit mieux intégrer le campus et les habitants pour que ces deux horizons ne cohabitent plus sans se rencontrer. L'opération fera de La Source un pôle urbain de 40.000 - 45.000 habitants qui doit avoir sa force culturelle dans l'agglomération et mieux s'y insérer. La ville est très attachée aussi au projet de maison de l'étudiant pour créer des lieux conviviaux sur le campus. J'entends, troisièmement, enfin aider l'université en pariant sur la technopole orléanaise, et en renforçant le pôle technologique, scientifique, et économique de la ville. Je veux citer quelques faits précis à ce sujet.

Nous allons inaugurer le 18 novembre le Centre d'innovation en face de l'ESEM. Il vise à accueillir toutes les activités de transfert de technologie et se situe au cœur d'un parc d'entreprises innovantes, que l'on voit fleurir à une grande vitesse. Je considère que c'est un atout pour le campus. Il bénéficie déjà de nombreux organismes scientifiques -

J.-P.S. - Je ne pourrai vous répondre précisément que lorsque le plan sera signé. Les indications que je pourrais vous donner aujourd'hui risqueraient de ne pas être conformes aux décisions finales. C'est une concertation, une négociation... Je pense qu'elle sera achevée dans quelques semaines.

RC. - Dans le cadre d'une réunion de l'Association des villes à une heure de Paris, il a été proposé que les nouvelles universités d'Ile-de-France transfèrent leurs troisième cycles dans « les villes à une heure ». Soucierez-vous à cette idée ?

J.-P.S. - Je crois qu'il ne faut pas rêver. Il y a pas d'université digne de ce nom sans troisième cycles. Les enseignants doivent d'ailleurs statistiquement être à la fois des professeurs et des chercheurs. Je ne demande pas qu'on compte telle ou telle université, mais qu'il y ait un schéma d'aménagement du territoire cohérent et décentralisé en

matière de formation et de troisième cycle.

RC. - Pourriez-vous comme à Amiens louer gratuitement des enseignements de Paris pour les inciter à venir à Orléans ?

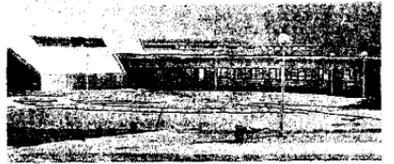
J.-P.S. - Nous nous battons tous d'une façon ou d'une autre pour le renouveau de nos universités. Je n'ai pas proposé pour ma part une telle mesure au conseil municipal, car je crois qu'elle a un effet pervers : celui d'entériner

réalisés les projets actuels J.-P.S. - Trois résidences universitaires sont en cours de construction à Orléans ou sur le point de l'être. C'est tout à fait nouveau. Aucune chambre n'a été construite depuis la création de l'université. Il faudra en créer d'autres dans la foulée. Nous avons des projets en centre ville, et notamment en centre ancien. C'est vrai qu'il n'y a pas assez de logements à Orléans et que l'offre est inférieure à la demande. Nous avons lancé pour cette raison un programme de construction de près de 1.000 logements dans les prochaines années.

RC. - De 1.000 logements étudiants ?

J.-P.S. - 1.000 logements de toutes sortes. En plus des résidences étudiantes. La tension actuelle sur le marché est préjudiciable à tout le monde. Les prix ont tendance à augmenter partout, même dans les chambres de bonnes. Je lance d'autre part un appel à l'ensemble des communes de l'agglomération : l'université rayonne sur toute la périphérie d'Orléans et je pense qu'il serait souhaitable qu'elles puissent toutes apporter à l'avenir leur concours à la prise en charge de ce problème. ■

Propos recueillis par Jacques CHAVANES.



Le Centre d'innovation, face à l'ESEM, sera inauguré le 18 novembre prochain.